

MONT SAINT-MICHEL

- ▣ **Typologie** : sites naturels intérieurs
- ▣ **Nom** : sommet du Mont Saint-Michel
- ▣ **Commune concernée** : Saint-Rivoal
- ▣ **Acte et date de classement** : arrêté du 10 juin 1910
- ▣ **Critères de classement** : pittoresque, scientifique, historique et légendaire
- ▣ **Surface** : 11,85 ha
- ▣ **Statut de propriété** : Conseil général
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** : site Natura 2000 (Directive habitats)
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigus** : site inscrit des Monts d'Arrée

Description

Le Mont Saint-Michel se présente comme un bombement aux formes arrondies, se détachant des étendues de landes et dominant la vaste cuvette du Yeun Elez. La chapelle située au sommet se découpe dans le ciel et accentue l'effet de point d'appel visuel de la montagne.

Le site classé englobe l'intégralité de la partie sommitale du Mont Saint-Michel. Le relief de ce « menez » résulte de la résistance à l'érosion du grès qui constitue son assise. Malgré ses formes arrondies, la montagne apparaît comme un accident topographique singulier. Elle culmine à 381 mètres d'altitude et domine de quelque 50 à 60 mètres les landes périphériques. Ses versants abrupts cernent un large sommet tabulaire.

▼ *Le Mont Saint-Michel - Menez Mikael en breton - est un des points culminants des Monts d'Arrée.*

L'ensemble est le domaine d'une végétation basse, avec des zones de rochers, des pelouses et des landes. Ce couvert végétal offre une double image : sa physionomie prostrée conforte l'impression d'âpreté du site, alors que ses palettes de couleurs jouent avec les lumières changeantes du ciel et illuminent le site lors de la floraison des bruyères.

Le principal accès au site se fait par une voie revêtue largement dimensionnée.

Une première zone de stationnement a été aménagée en rive de la chaussée, au pied du Mont Saint-Michel. Cette zone permet de rejoindre un des deux itinéraires pédestres qui assurent la liaison entre la base de la montagne et son sommet.

L'extrémité supérieure de la route d'accès est un cul-de-sac aménagé en parking. À partir de ce dernier, la montée au sommet se fait à pied, soit en empruntant un escalier très raide, soit en suivant un large chemin, accessible aux véhicules de secours, qui gravit plus progressivement le relief.

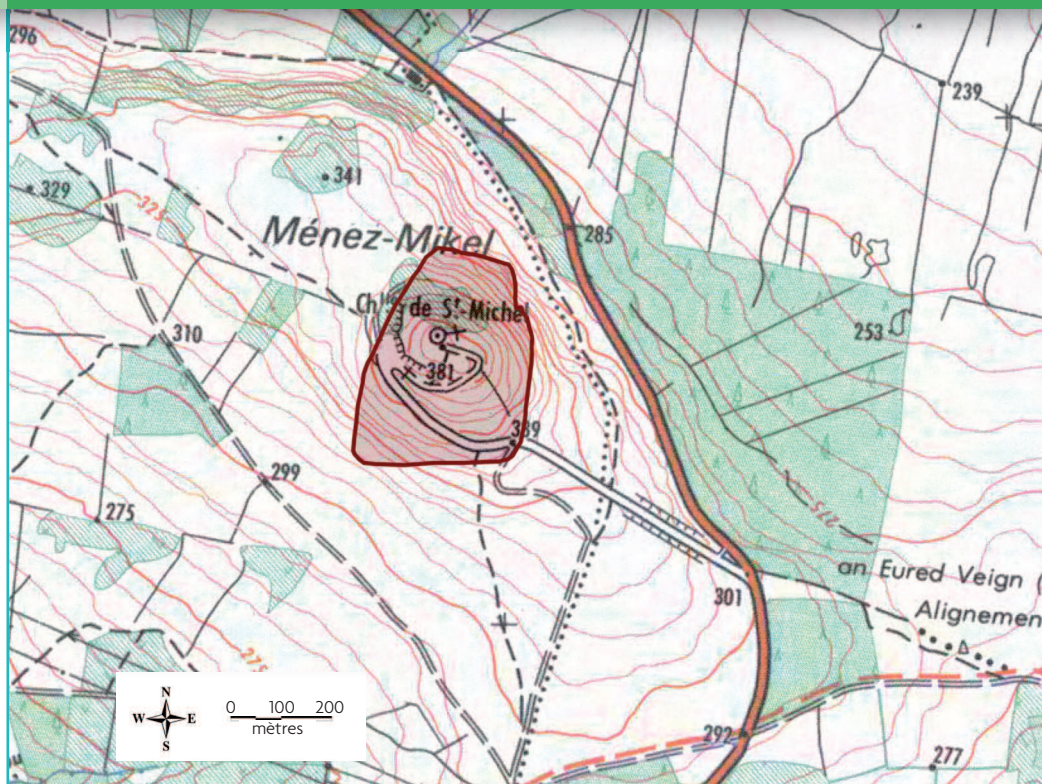




Au sommet du Mont Saint-Michel se dresse la chapelle reconstruite au début du XIX^e siècle. En sus de cet édifice, plusieurs vestiges d'aménagement subsistent : plateforme d'implantation d'une ancienne station radar et d'une batterie antiaérienne (l'ensemble étant en légère surélévation), vestiges de blockhaus, cuvette maçonnée, etc.

Le sommet du Mont Saint-Michel offre un panorama grandiose sur l'immense cuvette du Yeun Elez et du lac de Brennilis. L'observation de ces vastes espaces, à la fois majestueux et désolés, suffit à comprendre la diversité des contes et des légendes qui s'y rapportent.

Le site est sujet à une forte fréquentation et a fait l'objet d'aménagements destinés à informer le public (plan du site, panneaux directionnels), à le canaliser (barrières, clôtures...) et à réduire l'impact du piétinement sur le couvert végétal (mise en défens, suppression de certains itinéraires...).



Diagnostic

Le site conserve les grandes caractéristiques naturelles et paysagères qui ont motivé sa protection. La pression liée à la fréquentation dont il fait l'objet a toutefois des conséquences très visibles : prégnance de la route d'accès et du parking sommital, nombreuses traces de dégradation du couvert végétal encore visibles...

En outre, il apparaît clairement des difficultés de gestion courante et d'entretien des équipements mis en place pour réduire l'impact de la fréquentation sur le milieu : non-respect de certaines mises en défens, barrières cassées et vétusté des équipements.

Un projet de requalification du site a été engagé par le Conseil général.

Enjeux - Orientations

- ▣ Réduire l'emprise des infrastructures routières et améliorer leur insertion.
- ▣ Conforter l'effort de canalisation de la fréquentation et de recolonisation des zones dégradées.
- ▣ Assurer la gestion et l'entretien des équipements.



◀ La chapelle dédiée à l'archange a été reconstruite entre 1820 et 1821 et a fait l'objet de plusieurs campagnes de restauration.

▶ L'escalier d'accès direct au sommet depuis le parking a été réalisé avec des madriers.

▼ Des panoramas grandioses sur la cuvette du Yeun Elez.

